Pourquoi handicap.brussels ?

Le projet handicap.brussels est né d'un constat : **les personnes en situation de handicap ont besoin d'une source d'informations centralisée sur les aides et les services existants à Bruxelles**. Ce constat est ancien, mais il a été fortement mis en lumière par l'étude sur le cadastre des besoins des personnes en situation de handicap à Bruxelles, réalisée en 2022.

La complexité institutionnelle en Région bruxelloise complique nettement l'accès à l'information. Tout au long de sa vie, une personne en situation de handicap vivant à Bruxelles doit s'adresser à un grand nombre d'organismes publics différents pour obtenir une aide complète en fonction de ses besoins spécifiques : le SPF Sécurité sociale, le Service PHARE, Iriscare, la COCOF, la COCOM, Actiris, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région bruxelloise, la commune, Bruxelles Formation, Bruxelles Logement… Sans compter les organismes privés qui participent activement au dispositif d'aides aux personnes en situation de handicap : les mutuelles, les centaines d'associations agréées et subventionnées par différents pouvoirs publics, etc.

Il n'existe pas à Bruxelles un dispositif qui centralise toute l'information concernant les aides et services pour les personnes en situation de handicap. L'objectif de handicap.brussels est de combler ce vide.

À qui s'adresse handicap.brussels ?

Le site www.handicap.brussels s'adresse en priorité **aux personnes en situation de handicap et à leurs proches**.

L’information est organisée en douze grandes thématiques pour répondre au plus près aux besoins rencontrés au cours de leur vie.

Qui a créé handicap.brussels ?

Le projet handicap.brussels est le fruit d’une collaboration entre le Service PHARE (COCOF) et Iriscare (COCOM).

C’est quoi, Bruxelles Social ?

Bruxelles Social est une base de données répertoriant l’**offre de services en matière de politiques sociales et de santé en Région bruxelloise**. C’est un projet développé par l’Observatoire du social et de la santé de la COCOM.

Sur le site www.handicap.brussels (http://www.handicap.brussels), vous trouverez un très grand nombre de références vers des organismes et associations : la plupart de ces références renvoient vers la base de données de Bruxelles Social, et les informations de contact affichées sur le site www.handicap.brussels (http://www.handicap.brussels) proviennent en direct de la base de données de Bruxelles Social.